Master Histoire du droit et des institutions – Parcours : Culture juridique européenne

Présentation

La mention de master « Histoire du droit et des institutions » comprend deux parcours : « Histoire de la pensée juridique moderne » et « Culture juridique européenne ».

Le parcours « Culture juridique européenne » se déroule en deux ans :

* La première année permet à l'étudiant de compléter utilement sa formation juridique, tout en entamant progressivement une spécialisation en histoire du droit et des institutions. Cette première année comprend un ensemble de cours classiquement dispensés en master 1 de droit public ou de droit privé, incluant des cours magistraux, des travaux dirigés et des options. Elle inclut également des enseignements spécifiques et obligatoires d'histoire du droit et des institutions que l'étudiant doit valider pour être admis l'année suivante.
* La seconde année du parcours « Culture juridique européenne » se déroule en deux temps. Le premier semestre complète la formation à l'Université Paris Cité en offrant des enseignements de spécialisation couvrant l'approche comparée et l'histoire des systèmes juridiques européens. Le second semestre se déroule à l'étranger, dans une université partenaire liée à l'Université Paris Cité par une convention ERASMUS ; l'étudiant doit y suivre des enseignements définis préalablement dans sa convention de formation. Au cours de l'année, il prépare et soutient un mémoire de recherche à l'Université Paris Cité.

Retrouvez la maquette des enseignements ici.

OBJECTIFS

En première année, l'étudiant complète sa formation juridique et entame sa spécialisation en histoire du droit et des institutions. En seconde année, il complète sa connaissance des systèmes juridiques européens et de leur histoire grâce au séjour d'un semestre dans une université étrangère et mène un travail personnel de recherche sur un sujet original.

COMPÉTENCES VISÉES

* acquisition de connaissances en histoire du droit et des institutions ;
* découverte d'un autre système juridique ;
* maîtrise des outils de recherche et d'informations documentaires, en français et en langue étrangère ;
* réalisation de travaux de recherches.

Programme

ORGANISATION

Les études sont organisées en quatre semestres d'enseignement. En première année, sont dispensés des cours magistraux et séances de travaux dirigés. En deuxième année, le premier semestre comprend des enseignements spécialisés dispensés à l'Université Paris Cité ; pendant le second semestre, l'étudiant suit des enseignements spécifiques dans une université étrangère. Au cours de l'année, il il rédige et soutient un mémoire de recherche sur un sujet original.

STAGE

Stage : Obligatoire

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 19 mars 2025

Durée du stage : Stage obligatoire en master 1 de 140h minimum

Stages et projets tutorés :
Un stage libre peut être réalisé en master 2.

Admission

Tout étudiant titulaire d'une licence en droit et disposant des connaissances linguistiques suffisantes pour suivre des cours dans une université étrangère.

PRÉ-REQUIS

Solides connaissances en histoire du droit.

Niveau C1 dans la langue du pays d'accueil envisagé en seconde année.

Droits de scolarité :
Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations ici.

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Les possibilités de poursuites d'études dépendent du projet professionnel de l'étudiant. Il en existe principalement quatre :

* la thèse de doctorat ;
* l'IEJ pour accéder à la profession d'avocat ;
* la préparation des concours administratifs ;
* la préparation du concours de l'ENM.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les secteurs d'activité visés sont principalement :

* les cabinets d'avocat (en France ou à l'étranger) ;
* les administrations (centrales ou des collectivités territoriales);
* les établissements d'enseignement supérieur ;
* la magistrature ;
* les services juridiques des entreprises.

Les emplois accessibles sont donc ceux d'avocats, d'agents de l'administration publique (titulaires ou contractuels), d'enseignants-chercheurs (après la thèse), de magistrats, de juristes d'entreprise.

Contacts

Responsable du diplôme
Arnarud Vergne
arnaud.vergne@parisdescartes.fr

Responsable du diplôme
Guillaume Richard
guillaume.richard@u-paris.fr

Contact administratif
01 76 53 44 21
scolarite.master.deg@u-paris.fr

En bref

Niveau d'études visé
BAC +5 (niveau 7)

ECTS
120

Public(s) cible(s)
- Étudiant

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 19 mars 2025

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Langue(s) des enseignements

- Français

Capacité d'accueil

20

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 19 mars 2025